

FORRIERESRue de France
6953 Forrières

GPS X: 5.276674 - Y: 50.132407

Visitée le 08/06/2014

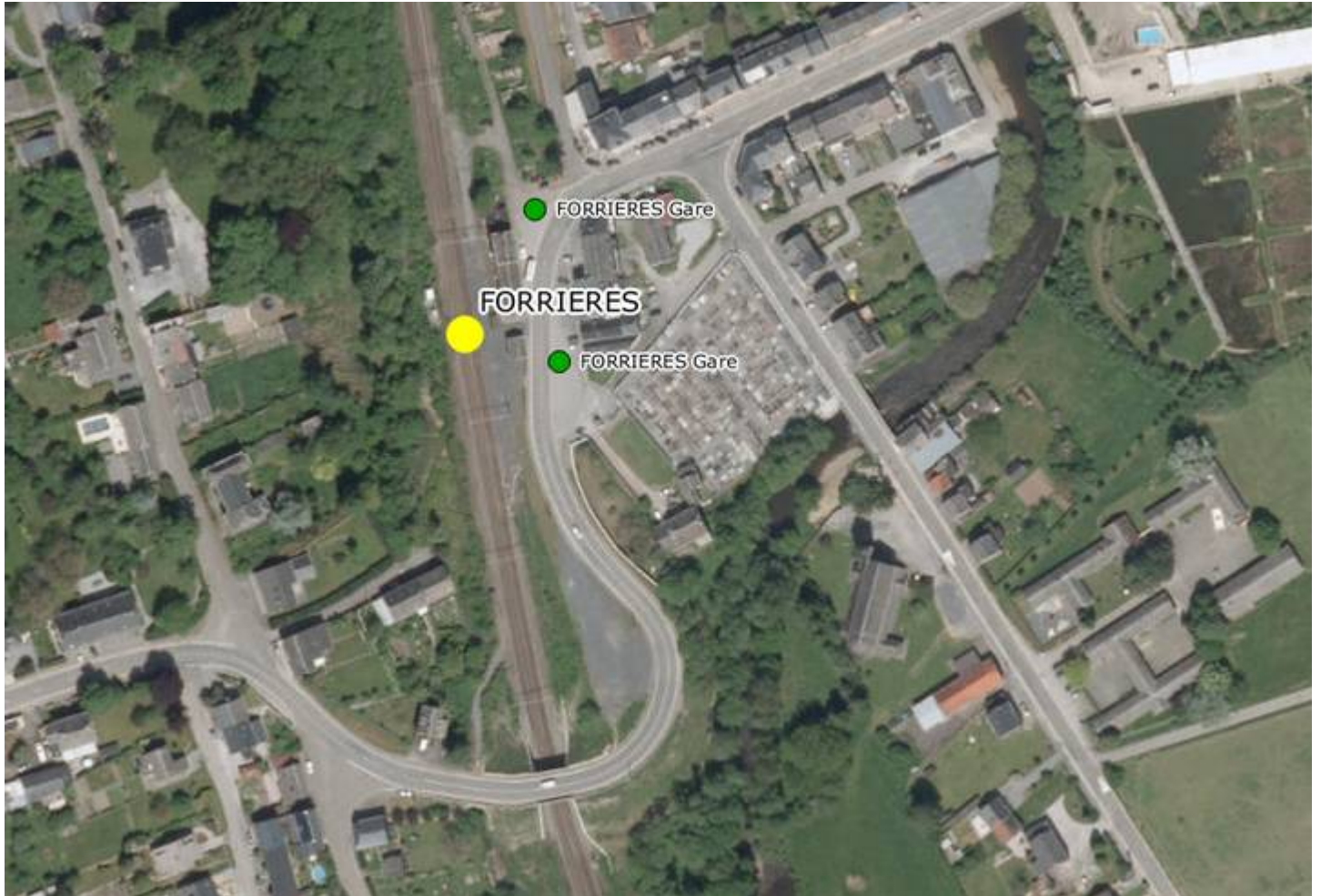
1. Tableau synthétique



Cheminement d'accès	Distance depuis sortie du PANG		Infrastructures	Revêtement	Etat
Piétons	Rayon de 200 m		Trottoirs – Eclairage public	Asphalte Pavés	Bon
Bus (arrêt TEC) le plus proche	81 – 123 m		Arrêts avec et sans abri	Asphalte	Bon
Voitures	Rayon de 500 m		Routes secondaires	Asphalte	Bon
2 roues			Pas de Ravel Pas de pistes cyclables Routes secondaires	Asphalte	Bon
2 roues motorisés	Rayon de 500 m		Routes secondaires	Asphalte	Bon
Accessibilité					
Piétons	Accès aux quais : plain-pied, chemin d'accès				
Equipements	Places	Distance depuis PANG	Type d'équipement Revêtement	Sécurité	Etat
Parking voitures	12	20 m	Revêtement en asphalte - Gratuit	Non-sécurisé	Bon
Parking PMR	0		Aucun emplacement réservé		
Parking 2 roues	0		Aucun emplacement réservé		
Parking 2 roues motorisés	0		Aucun emplacement réservé		
Prise en charge PMR			Avec assistance		
<ul style="list-style-type: none"> La prise en charge des PMR n'est pas possible dans les PANG's et ne peut se faire qu'au départ d'une des 114 gares « PMR » ou des 17 gares « Taxi » en Belgique. Cette prise en charge est garantie pour toute réservation effectuée 24 heures avant le départ prévu. Certaines dérogations peuvent toutefois être gérées au cas par cas lors de la réservation. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre documentation spécifique. Gare « PMR » la plus proche : Jemelle (4 Km) Aucune gare « Taxi » à proximité 					
Signalétique			Ravel – Bus – PANG – PMR		
Vers le PANG			Absence de signalétique indiquant la présence du PANG		
Depuis le PANG			Aucune signalétique présente		

Avec le soutien
de la WallonieDEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

2. Cartographie

Arrêts de bus



	PANG
	Arrêts de bus

Distance (m)	Nom Arrêt
84 – 123	Gare



Avec le soutien
de la Wallonie



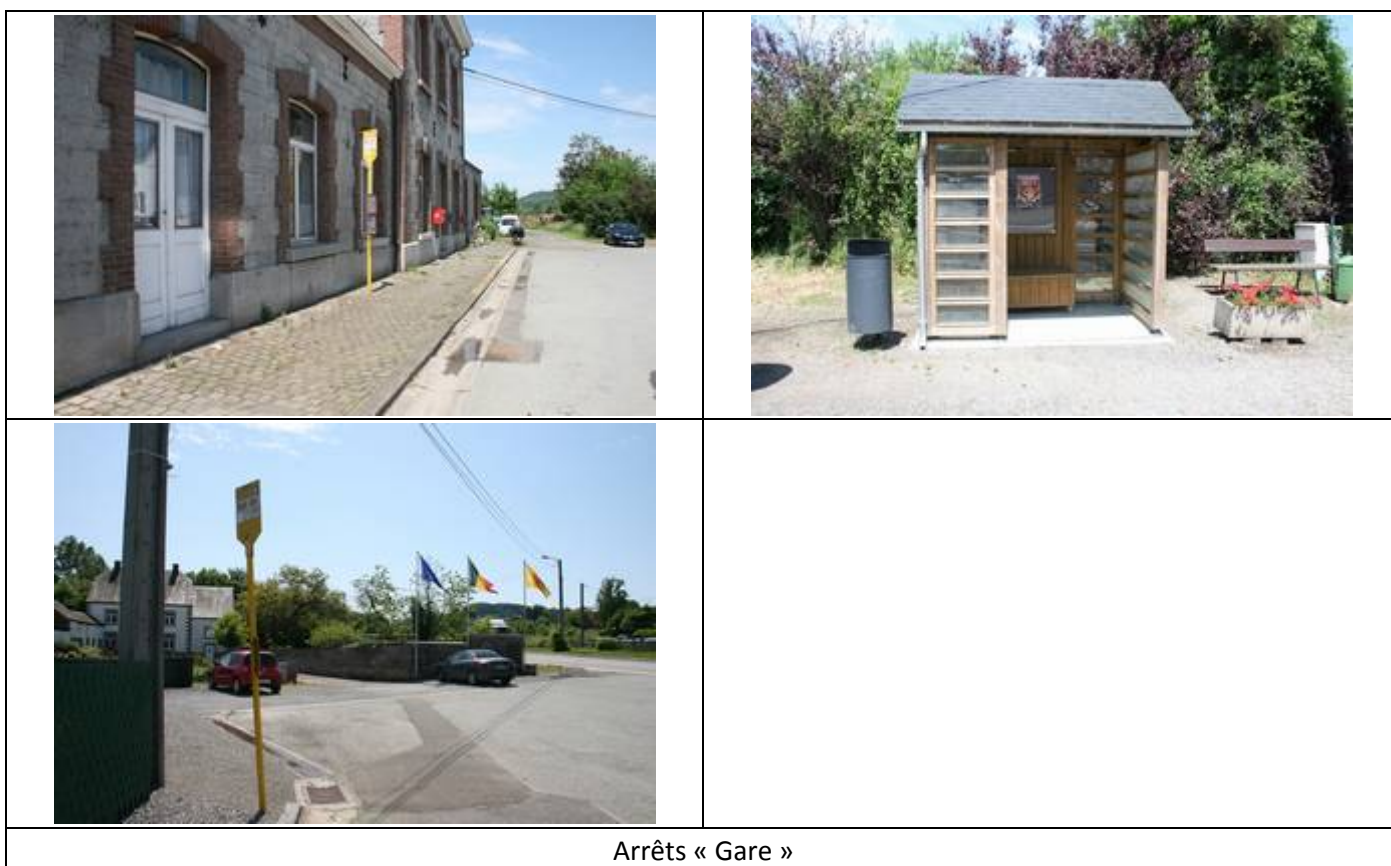
DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

3. Cheminement d'accès

- **Piétons – Rayon de 200 m** : accès via des trottoirs, présence d'un éclairage public



- **Depuis / vers l'arrêt de bus** : accès via des trottoirs
- **Arrêt le plus proche** : « Gare » situé à 84 – 123 m



Arrêts « Gare »



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

Desserte arrêt le plus proche

Distance (m)	Nom Arrêt	Traversées	N° Ligne	Parcours
84 – 123	Gare	0 / 1	11d	Proxibus de Nassogne
			162b	Libramont – Jemelle
			62	Rochefort – Tellin – Grupont – Mirwart
			5/2	Saint-Hubert – Nassogne – Saint-Hubert
			420	Aye – Jemelle – Nassogne

Autres arrêts à proximité

Il n'y a pas d'autre arrêt à proximité

➤ 2 roues

- Pas de Ravel
- Voirie non-équipée de pistes cyclables ;
- Présence d'un éclairage public ;
- Accès via :
 - Routes secondaires

➤ Voitures & 2 roues motorisés – Rayon de 500 m

- Accès via :
 - Routes secondaires



Routes aux alentours du PANG



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

4. Accessibilité

- **Quai en direction de Libramont :**
 - Accès de plain-pied



- **Quai en direction de Namur :**
 - Accès via un chemin en gravillons



- Le passage d'un quai à l'autre se fait via un pont au-dessus des voies
- Les quais bas rendent l'embarquement et le débarquement difficiles



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

5. Equipements

- **Parking voitures :**
+/- 12 places – Gratuit – Non-sécurisé – Revêtement en asphalte
- **Parking PMR :**
aucun emplacement réservé



Parking

- **Parking 2 roues :** aucun emplacement réservé
- **Parking 2 roues motorisés :** aucun emplacement réservé

6. Prise en charge des PMR (avec assistance) – Rayon de 20 Km

- **Gare « PMR » la plus proche :** Jemelle (4 Km)
- **Gare « Taxi » la plus proche :** pas de gare



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

7. Signalétique

7.1. Vers le PANG

- **PANG** : pas de signalétique indiquant la présence du PANG

7.2. Depuis le PANG

- **Bus** : pas de signalétique
- **Ravel** : pas de signalétique

8. Remarques et constatations

- Pas de parking « PMR » ;
- Pas de parking « 2 roues » ;
- Pas de parking « 2 roues motorisés » ;
- Pas de signalétique du PANG.

Nous recommandons :

- la création d'emplacements de parking réservés aux « PMR » ;
- l'installation d'emplacements pour les « 2 roues » ;
- l'installation d'une signalétique indiquant la présence du PANG.

9. Avis des usagers et associations

Nous n'avons reçu aucune remarque



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE